

Bruyères,
le 24 janvier 2016
Yves BONJEAN
Maire de Bruyères

A Monsieur le directeur de BFM TV
12 rue Oradour sur Glane
75015 PARIS

A l'attention d'Alexis Cuvillier, Julia Van Aelst et Kevin Drouant, journalistes de la chaîne BFMTV ayant réalisé le sujet.

Objet : Reportage « Vosges : le département frappé par l'exode rural » mis en ligne le 20/01/2016

Monsieur le Directeur,

J'ai, comme de nombreuses personnes, pris connaissance de votre reportage cité en objet. Celui-ci, passablement orienté, me conduit à vous apporter des compléments d'information au regard notamment des chiffres annoncés.

Au dernier recensement de 2013, la population Bruyéroise était de 3187 habitants (un nouveau recensement est en cours de réalisation). Vous indiquez qu'en 30 ans, la population a diminué de 20% ce qui est inexact. En effet, en 1982 la population était de 3679 habitants et de 3187 en 2013 ce qui fait une différence de 492 personnes correspondant à une baisse de 13,37% (source Idh EHESS/cassini).

Concernant les fermetures de commerces dans le centre-ville, des précisions d'importance sont à apporter, à commencer par l'installation de commerces et les changements d'enseignes qui aussi, rythment la vie de notre ville. De plus, l'association des commerçants Bruyérois œuvre sans relâche, organise de nombreuses manifestations, en lien avec la municipalité, contribuant au maintien d'un centre-ville dynamique, au service des habitants. Leur engagement ne mérite en aucune mesure vos conclusions.

Vous avez souhaité prendre deux exemples (Bruyères et Laveline-du-Houx) pour illustrer un propos sur « l'exode rural », une expression agitée comme une mort annoncée, fauchant à coups de chiffres inexacts, et de généralisations malvenues.

Pour faire l'économie d'une comparaison entre deux communes, je souhaiterais raisonner à une échelle plus pertinente, le canton, dont les chiffres et les tendances démographiques notamment, laissent présager une autre destinée.

Dans le cadre des élections départementales (mars 2015), des études menées par l'ancien Conseil Général des Vosges précisent que notre canton, rural, voit sa population augmenter, des familles s'implanter. Il est aussi l'un des plus jeunes du département (la proportion de personnes de moins de 20 ans est la plus importante du département).

Malgré les réalités économiques, les élus, et l'ensemble de la population se battent pour valoriser nos territoires, pour que ceux-ci vivent et retrouvent de l'attractivité.

Bruyères est situé au pied de la chaîne des Vosges à égale distance des villes plus importantes que sont Epinal, Saint-Dié des Vosges et Gérardmer. Elle possède les infrastructures commerciales, scolaires et sportives d'une ville de 10 000 habitants, dont bénéficient les communes environnantes. Son tissu associatif dense et ses bénévoles impliqués (90 associations) participent grandement à l'animation de notre commune.

Notre ville compte, et comptera sur de nombreux atouts touristiques, un patrimoine architectural et un passé militaire à faire valoir. En effet, Bruyères possède une histoire peu commune du fait qu'elle fut libérée, en octobre 1944 par des troupes Américaines composées de soldats d'origine japonaise appelé « NISEI » originaires majoritairement des îles Hawaï. De ce fait, Bruyères est jumelé avec Honolulu, capitale de l'Etat d'Hawaï, et célèbre chaque année, aux côtés de vétérans hawaïens, cette libération.

Ainsi, ce courrier me donne l'opportunité de vous convier à Bruyères, et de venir à ma rencontre, pour vous livrer plus d'informations sur l'Histoire de notre commune, qui saura captiver l'attention des téléspectateurs.

Croyez, Monsieur le Directeur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Yves BONJEAN

